



## La Chambre d'Agriculture de la Moselle

### RECRUTE

des agents techniques pour renforcer l'équipe Contrôle Performances Lait (CPL)

Secteur : Metz - Bouzonville - Boulay

Secteur : Château-Salins

Secteur : Sarrebourg

Secteur : Bitche, Sarreguemines

Contact : Cédric GUTZWILLER - au 06 33 55 05 11

cedric.gutzwiller@moselle.chambagri.fr

## LA CHAMBRE D'AGRICULTURE DE LA MOSELLE

### À VOTRE SERVICE

Accueil du public

à Metz, 64 avenue André Malraux

du lundi au jeudi : de 8h à 12h et de 13h15 à 17h

Le vendredi : de 8h à 12h et de 13h15 à 16h15

Dans les bureaux décentralisés, sur RDV

Morhange, 2 rue du Pratel - Bureaux au 3<sup>e</sup> étage - Tél. 03 87 66 12 30

#### L'équipe de Morhange.



Au 1<sup>er</sup> rang de g. à d. : Jean-François Mery, Natacha Ors et Karine Wypiorcyk, au 2<sup>e</sup> rang de g. à d. : Hubert Marchal, Xavier Piquard, Pierre Dolle, Christophe Marconnet et Olivier Bohn.

Sarrebourg, 33 rue du Général De Gaulle

Tél. 03 87 66 04 41 (sauf mercredi après-midi)

#### Economie, installation, diversification :

N. Ors : 03 87 66 04 41 (sauf mercredi après-midi)

#### Sociétés :

C. Vendramelli : 03 87 66 12 38

#### Point Accueil Installation :

L. Soucat : 03 87 66 12 93

#### Agriculture biologique :

N. Ors : 03 87 66 04 41

#### Centre de Formalités des Entreprises :

Juridique, aménagement : P. Teufel : 03 87 66 12 57

#### Elevage bovins lait et viande, ovins :

Tél. 03 87 66 12 46

#### Identification bovins, ovins, caprins :

A. Broquard : 03 87 66 12 46

#### Agronomie :

J. Beccherlé : 03 87 66 12 42

#### Environnement :

C. Mangel : 03 87 66 12 44

#### Mission de valorisation des boues/drainage :

A. Schrotzenberger : 03 87 66 01 43

#### Bâtiments :

M.J. Zimmermann : 03 87 66 12 30

#### Organisme indépendant des boues :

L. Zidar : 03 87 66 03 87

#### Service régional Form'agir :

Formation : Tél. 03 83 93 34 93 - formation@grandest.chambagri.fr

Apprentissage : Tél. 0 800 67 00 68 - apprentissage@grandest.chambagri.fr

Suivre les actualités de la Chambre d'agriculture : [www.moselle.chambre-agriculture.fr](http://www.moselle.chambre-agriculture.fr)

## AGRONOMIE

# Le soja : on insiste

**Même si les résultats de cette culture ont été décevants lors de la dernière récolte dans notre département, il ne faut pas baisser la garde et continuer à travailler cette culture aux nombreux atouts.**

Dans la documentation accessible sur le site de la Chambre d'agriculture ([www.moselle.chambre-agriculture.fr](http://www.moselle.chambre-agriculture.fr)) il existe un important volet dédié à l'«autonomie fourragère et protéique». Sous l'onglet productions agricoles/productions végétales, vous pouvez consulter les fiches techniques «autonomie alimentaire et protéique» réalisées par les conseillers de la Chambre d'agriculture, avec le soutien financier du Conseil départemental de la Moselle. Ce recueil est divisé en deux parties : «intégrer des légumineuses dans votre assolement» et «valoriser mieux vos prairies» est composé de douze fiches, dont une consacrée au soja dont voici quelques éléments de contenu.

### Le soja, une culture aux multiples avantages

Le soja est un excellent précédent, d'une part pour son apport d'azote à la culture suivante, d'autre part, grâce à son système racinaire qui améliore la structure du sol. Le soja est aussi une culture économe en temps et en intrants : pas d'apport azoté, il est peu sujet aux maladies et aux ravageurs. Enfin, le soja ne nécessite pas de matériel spécifique ni pour le semis ni pour la récolte. Dernier avantage : les variétés, de plus en plus précoces, permettent d'étendre son aire de culture.

Comme à toute culture, il existe des limites et notamment le type de sol. Le soja est peu adapté aux sols trop calcaires et aux sols caillouteux. Il nécessite des sols profonds, disposant d'une réserve utile importante.

### Culture du soja : quelques préconisations

Le semis peut s'envisager à partir du 25 avril, mais surtout à partir de 10°C en température du sol. La densité sera entre 120 et 140 kg/ha, avec un écartement de 18 à 30 cm, autour de 3-4 cm de profondeur. Il est impératif de choisir une variété très précoce. Les



Levée (23/05/2018).



Essai variété Sud Messin (16/06/2018).

autres critères de choix sont la sensibilité à la verse et la hauteur de la première gousse. Les semences doivent être inoculées avec *Bradyrhizobium japonicum*.

Pour la fumure : pas d'apport d'azote, mais pour le Pk et surtout en sol peu pourvu, il faut prévoir entre 40 et 60 U.

Pour le désherbage, il faut freiner le développement des adventices par des rotations longues et le travail du sol. Le soja est bien adapté au désherbage mécanique par binage. Des programmes de désherbage associant traitements en pré et post levée sont possibles.

Pas de maladies ! Mais pour éviter les larves de la mouche du semis, il faudra semer sur des par-

celles sans apport de matière organique depuis au moins deux ans.

### Le soja en alimentation animale

Dernier atout de cette culture, sa valorisation en alimentation animale... moyennant quelques précautions. La graine de soja est riche en matière grasse, mieux vaut veiller à ne pas dépasser 5 % par kg/MS en matière grasse dans la ration totale. «Exemple de substitution : 1 kg de tourteau de soja et 0,5 kg d'orge remplacés par 1 kg de graines de soja crues et 0,5 kg de tourteau de colza tanné». Il existe d'autres possibilités pour mieux équilibrer les rations et augmenter la distribution du soja, avec la méthode dit de toastage.

Pour plus de renseignements, vous pouvez vous rapprocher de votre conseiller élevage.

Le nombre de cultures à notre disposition n'est pas extensible, surtout en cultures dit «d'été» le soja fait donc partie des possibilités à ne pas négliger.

**Claude RETTEL,**  
responsable du service  
agronomie-environnement



Récolte d'essai (18/09/2018).

Chambre d'agriculture de la Moselle  
Service agro-environnement  
Tél. 03 87 66 12 44 - 06 80 45 83 91  
[clauderettel@moselle.chambagri.fr](mailto:clauderettel@moselle.chambagri.fr)